



« En Route vers le Test »

COMMENT INSCRIRE LE TEST D'ACTIVITÉ DANS SON PARCOURS A L'INSTALLATION ?

1 journée pour comprendre les objectifs et le fonctionnement des espaces test agricoles (ETA), appréhender les nouvelles possibilités qu'offre l'ETA de l'ADDEAR et analyser l'intérêt du test pour son projet d'installation.

12 décembre 2016

Formation ouverte à tous les porteurs de projet en démarche active de création d'activités agricoles et ou agri-rurales.

Formation organisée par :



Renseignements et inscriptions obligatoires

ADDEAR du Rhône – Marion FRICHET
addear69.eta@gmail.com

04 78 38 29 20

07 63 02 83 48

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil : 9h

Matinée :

Comprendre le fonctionnement d'un Espace Test agricole
Evaluer les nouvelles possibilités qu'ouvrent un test agricole
Appréhender l'espace test agricole en archipel du Rhône
Focus sur votre projet agricole et vos motivations à faire du test.

Après midi :

Votre vision du test agricole et les objectifs de votre projet
Evaluation de la pertinence du dispositif dans votre projet
Comment donner suite à son projet via un test ?

Fin : 17h00

INFOS PRATIQUES

Horaires : 9h00 – 13h00 / 14h00 - 17h00.

Lieu : à préciser (Rhône)

Repas : Repas partagé

Transport : Vous pourrez organiser un covoiturage sur la base du listing d'inscription que vous recevrez

Coût : GRATUIT pour les ayants droit VIVEA (Les personnes en démarche d'installation doivent présenter une attestation qui leur sera fournie par le point Accueil Installation de leur département).

Cette formation est organisée dans le cadre du projet DEVELOPPEMENT D'UN PROJET D'ESPACE TEST AGRICOLE EN ARCHIPEL



AUVERGNE – RhôneAlpes*

